



Site Internet : seniorinfo.ch

Procès-verbal
Assemblée générale annuelle du 9 février 2009
tenue à la salle du café de la Paix

Présents : 55 membres selon liste ci-jointe.

Excusés : 14 membres selon liste également ci-jointe.

Dans son préambule, E. Puipe, président, précise que l'assemblée a été convoquée conformément à l'article 7 des statuts. Il demande si quelqu'un a des observations à formuler au sujet de cet ordre du jour. Tel n'est pas le cas.

A la mémoire des proches de membres du CIS décédés durant les 12 derniers mois, l'assemblée observe une minute de silence. Le protocole à suivre en cas de décès, arrêté par le comité en 2002, donne lieu à une explication de la part du président.

- Procès-verbal de l'assemblée du 25 février 2008

A. Zuber, secrétaire, n'en donne pas lecture, vu que tous les membres ont pu le consulter sur l'espace membres du Site Internet du club. Il est approuvé sans observation.

- Rapport du président

E. Puipe commente son rapport qui est joint au présent procès-verbal.

- Comptes 2008 et Budget 2009

En l'absence A. Rey-Mermet, caissière, A. Zuber présente les comptes 2008 qui bouclent par un excédent de recettes de Fr. 566.90. L'avoir en caisse au 31 décembre 2008 s'élève à Fr. 8'553.20. Après la lecture du rapport des vérificateurs par Marc Morisod, les comptes sont approuvés par l'assemblée.

A. Zuber donne ensuite connaissance du budget 2009 qui permet de prévoir un excédent de recettes de Fr. 300.--, étant précisé que la cotisation reste fixée à Fr. 50.-- par année.

- Rapport concernant les rencontres du lundi.

A. Seiler, membre du comité chargé des rencontres du lundi, relève dans son rapport qu'il y a eu 36 rencontres en 2008, que les 6 rencontres avec exposé ont réuni entre 40 et 52 personnes et qu'aux traditionnelles rencontres du lundi, il a été enregistré une moyenne de 37 membres. Le système de la répartition des membres entre les deux salles a été changé au mois de septembre. Dans la première salle, Yves répond aux questions du jour et parle de ce que les membres souhaitent. Dans la 2ème salle, se retrouvent les membres qui suivent les cours donnés par Yves-Mathieu Viellieber.

- Rapport sur les cours

Marcel Pont, membre du comité chargé de l'organisation des cours, présente un rapport détaillé relatif aux cours qui ont été donnés dès l'automne passé, par M. Yves-Mathieu Viellieber, à la satisfaction générale des 34 participants. Quatre cours, d'une durée de 5 fois 2 heures, ont déjà eu lieu. Un cinquième se déroule actuellement et un sixième est d'ores et déjà prévu à l'issue de celui en cours.

- Nomination du président

Le président rappelle que le comité est nommé pour 3 ans, qu'il l'a été l'année dernière et qu'il est donc en place jusqu'en 2011. Il précise qu'il est bien évident que des remplacements peuvent intervenir durant la période en cause. Cela a d'ailleurs déjà été le cas antérieurement. Revenant à la fonction de président, il explique les démarches entreprises et restées vaines pour trouver un membre voulant assumer cette fonction. Il expose les raisons pour lesquelles Didi et lui estiment devoir laisser leur place au comité. Il demande à l'assemblée de faire des propositions pour le poste de président. Il n'y en a pas.

Il résume comment et pourquoi le comité a cherché une solution de remplacement dans l'éventualité où aucune candidature ne se ferait jour lors de l'assemblée générale.

Didi Bertelle et André Seiler ayant fait part de leur décision de quitter le comité, après respectivement 7 et 2 ans de fonction, Marie-Christine Gex-Collet est nommée, par acclamation, membre du comité. Aux deux démissionnaires, il est adressé de vifs remerciements pour leur dévouement pour le club et il leur est remis l'attention prévue lors de départ du comité

Ayant lancé le club en 2002, ne pouvant imaginer une vacance à la présidence et vu les circonstances, Emile Puipe accepte de reconduire son mandat. Il est nommé par acclamations.

- Rencontres du lundi

Yves et Emile, tout en rappelant que ces rencontres ne sont pas des cours, souhaitent que des membres contribuent aussi à les animer par une brève présentation d'un truc, d'une astuce, d'un site Internet, etc. qu'ils ont trouvés et qui pourraient intéresser certains membres, étant précisé qu'Yves se tient à disposition pour les aider dans cette démarche.

- Rencontres avec exposé

En principe, elles auront lieu les premiers lundis d'avril, de mai et de juin. 3 personnes ce sont annoncées pour présenter un exposé, soit Nico Sneiders, Claude Pahud et Jean-Pierre Schneider. D'autres sujets sont proposés, soit Open Office, Paint.Net et la photographie. Yves et Théo prépareront un exposé sur ces sujets. Le membre qui le souhaite pourrait en présenter un sur le thème de son choix également, étant précisé qu'Yves est disposé à apporter son soutien à la préparation de son exposé.

- Cours de ce printemps et 2009-2010

Marcel Pont donne le programme des cours prévus avant la pause de l'été et annonce qu'il fera un petit questionnaire aux membres pour connaître leur souhait de cours dès l'automne prochain.

- Site Internet

Le site officiel du club "seniorinfo.ch" a vu son graphisme bouger, il y a une plus grande surface des pages, une nouvelle couleur de base, des textes d'informations sur les fichiers et tous les fichiers ont été saisis en PDF, pour une meilleure impression. Dans la partie accueil, des nouvelles photos de la ville ont été adaptées, notamment pour la période de Noël.

Didi Bertelle rappelle que le site a une capacité de 50 Go et que seulement 14 Mo sont utilisés, ce qui représente un petit pois dans une boîte de 5 kg. (Yves dixit). Les visites du site ont augmenté de 38% par rapport à l'année précédente. Didi rappelle que le forum permet des échanges de messages privés entre les membres et qu'il y a la possibilité de créer un espace "photos" pour les membres qui le désirent. Ils peuvent y déposer des images personnelles, de vacances, voyages, culture, etc.

- Divers

E. Puipe rappelle que toute sollicitation de sociétés ou autres qui n'ont pas de rapport avec l'informatique ne peuvent, malheureusement, pas être prises en considération. En revanche, si un membre souhaite annoncer une de ses activités (par exemple une exposition de peinture), il est possible d'utiliser les adresses e-mails du club.

Il est rappelé d'une part la mise à disposition des ordinateurs de la médiathèque le jeudi et d'autre part que Yves Vesin est, comme jusque ici, disposé à apporter l'appui nécessaire aux membres.

La séance est levée à 18 h.22 et est suivie de la traditionnelle verrée.

La secrétaire : A. Zuber

Annexes : La liste des présences
 La liste des excusés
 Le rapport du président